

L'Abuille de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS ICE PUBLISHING CO. LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Canal et Bienville.

Printed at the Post Office of New Orleans Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX MINIMUM DE 70 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

SOMMAIRE.

- 3me PAGE. Feuilleton. L'Actualité, les Théâtres Feuilleton. 5me PAGE. Faits Divers. 6me PAGE. Conte inédit - Sublime Tentative. Jeanne D'Arc devant les grands seigneurs. Jean Bonaille, clocheton. 7me PAGE. Poésie. Mondaines. Chiffons. Cuisine. La Phrasé immortelle.

LA

Scène de Désordre de l'autre Soir

C'est avec un sentiment d'horreur et d'indignation et un désir de vengeance qu'on a lu le récit circonstancié de la scène sanglante, tragique dont un coin obscur, isolé de la ville a été le théâtre vendredi soir; et par tout en ville, hier, il n'a été question que de l'incident, des fâcheuses conséquences qu'il aura assurément, au dehors et à l'étranger, et des mesures auxquelles il faudrait recourir pour en empêcher l'extension, en d'autres termes, de la sévérité avec laquelle il convient de traiter ceux qui ont été mêlés.

Dans une ville comme la nôtre, où la population est la plus hétérogène qui soit, où les natifs, les gens du pays s'ignorent par ne plus compter, numériquement, tant les autres pays déversent leur trop plein chez nous, il est de toute évidence que des lois sévères soient édictées, et surtout qu'elles ne restent pas lettres mortes dans notre code.

Il n'est pas de plus grande liberté que celle qui fleurit chez nous. Nos institutions sont belles; elles offrent d'incalculables avantages à ceux qui leur demandent leur protection; mais par contre, fait-il que ceux-là les respectent, fait-il qu'ils contribuent par leur savoir, de leur travail, à l'entretien de l'ordre, de la paix.

Bien n'est plus aisé que d'apprécier au fait, d'émettre une opinion, de donner un conseil; à tous les coins de rues on trouve de ces docteurs devant sur tout, voulant tout détruire sous le coup de leur colère. Et

si ces gens étaient écoutés, dans quel état anarchique ne nous précipiteraient-ils pas? La cause de bien des abus, de bien des maux réside dans nos lois qui sont d'un autre temps. Certes, le vice, les crimes n'ont pas d'âge; mais les occasions qui les font naître sont plus fréquentes aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans, pour ne parler que d'ici, qu'anciennement: la ville a grandi, sa population aussi; et tout esprit sérieux, pondéré, reconnaît l'absolue nécessité d'une législation nouvelle; plus rigide, plus sévère à l'endroit des malfaiteurs, plus protectrice de la vie et de la propriété.

Mais pour que cette législation soit utile elle doit être l'œuvre d'hommes honnêtes et éclairés, non pas de politiciens qui n'en comprendraient pas la portée. C'est donc au peuple à envoyer à Baton Rouge des citoyens ayant des idées larges, une juste conception des devoirs, des responsabilités du législateur. Tant que ce haut mandat sera rempli par des individus quelconques, nos Ombres législatives resteront transformées en marchés où l'on s'échangera la manne et le séné; où les uns n'auront cure que des intérêts qu'ils y défendent; les autres, que des idées étroites, préconçues pour le triomphe desquelles ils mettront tout en œuvre.

Quant aux misérables qui ont pris part à la scène de désordre de vendredi, qui se sont rougis les mains d'un sang innocent, car le malheureux Cambias représentait la loi, faisait son devoir lorsqu'il a été assassiné, il n'y a pas de châtiment assez sévère pour eux. La presse doit prêcher la soumission aux lois; mais il est des explosions de sentiments populaires qu'elle enregistre sans les commenter, les condamner. Le silence à son éloquence.

"Tartuffe" ou "Tartufe"?

Comment faut-il orthographier le titre du chef d'œuvre de Molière? Tout en préparant la nouvelle et si originale mise en scène qu'il a imaginée pour la pièce, M. André Antoine se demande comment il devra afficher celle-ci. En écrira-t-il le titre avec deux "f" ou un seul "f"? La tradition veut "Tartuffe," et il semble que ce soit seulement par négligence que l'usage est venu, pour quelques-uns, d'écrire "Tartufe," sans le redoublement de "f". Dès la première apparition de l'ouvrage, on trouve

Tartuffe écrit avec deux "f". On lit dans le registre de La Grange, au cours de l'année 1664: "La troupe est partie, par ordre du Roy, pour Versailles, le dernier de ce mois (avril); y a séjourné jusqu'au 22 mai. On y a représenté... trois actes de "Tartuffe" qui étaient les trois premiers."

Au mois de septembre suivant, le premier historien de la Comédie mentionnait la représentation des "trois premiers actes de "Tartuffe" à Villiers-Cotterets: deux mois plus tard, il écrit: "Le samedi 29 novembre, la troupe est allée au Raincy... pour y jouer "Tartuffe," en cinq actes." Le 8 novembre 1665 il mentionne: "La troupe est allée au château du Raincy... on y a joué "Tartuffe" et "les Médecins."

Le 5 août 1667, il relate la première représentation publique de "Tartuffe" dans la salle du Palais-Royal et le lendemain, il mentionne l'interdiction.

Le 20 septembre 1668, il note une représentation "en visite à Chantilly" et une autre donnée à Paris, le 4 mars précédent, du "Tartuffe," pour Mgr le prince. Une seule fois, le 5 février 1669, il mentionne l'Imposteur ou "Tartufe," pièce nouvelle de M. de Molière; mais à la représentation suivante, il ne manque

pas de rétablir la véritable orthographe: "Tartuffe."

Objet de la note qui serait indispensable néanmoins d'avoir, sur ce point, l'opinion de l'auteur lui-même? L'édition originale "imprimée aux despens de l'auteur et se vend à Paris chez Jean Ribou" achevée d'imprimer le 23 mars 1669, porte: "Tartuffe ou l'Imposteur." Ajoutons que, dans la préface, dans la pièce, Tartuffe est constamment écrit avec deux "f," et à la scène III du 2e acte, quand Dorine, pour exaspérer Marianne, lui dit: "Non, vous serez, par ma foi, tartuffée!" contrairement à l'usage d'aujourd'hui, est écrit avec deux "f."

En l'absence de M. Monval, éloigné de Paris pour l'instant, M. André Antoine pourrait et fût-ce à consulter sur ce point M. Couët, l'aimable, savant et modeste bibliothécaire adjoint de la Comédie-Française. M. Couët lui montrera les diverses éditions de "Tartuffe" imprimées du vivant de Molière, l'édition collective des "Œuvres de Monsieur de Molière" publiée en 1774 et qui contient les "Placets présentés au Roy sur la comédie de "Tartuffe," l'édition de 1682 à laquelle La Grange donna tous ses soins, toutes ces éditions écrivent "Tartuffe" et non "Tartufe."

M. Couët a signalé une note intéressante du tome IV, page 312, remarque 2 de l'édition des "Grands écrivains français" qui, fort logiquement, a adopté l'orthographe traditionnelle: "Tartuffe." Voici cette note qui fournit une raison de plus d'écrire "Tartuffe," comme l'a fait Molière: "Tartuffe," par son étymologie, définit bien un trompeur. Dans notre vieille langue, "truffe" ou "truffier" signifiait "tromperie"; "truffer," "tromper."

Il semble que tout ceci peut suffire....

Pour La Peine De Mort.

Au Conseil d'arrondissement de Marseille, M. Gauthier, a déposé ces jours derniers le vœu suivant: "Le Conseil d'arrondissement de Marseille émet le vœu que le Parlement français retire le droit de grâce au président de la République et laisse aux jurés seuls en même temps que le droit de condamner ou d'absoudre celui de gracier ou de punir."

La majorité socialiste du Conseil n'a pas adopté ce vœu sous des prétextes humanitaires.

D'autre part, M. Béranger, l'auteur de la loi de 1905, écrit à "l'Echo de Paris" une lettre dans laquelle il reconnaît que la suppression en fait de la peine de mort par l'exercice permanent du droit de grâce, présente de graves inconvénients.

L'anxiété qui se manifeste est fondée. Elle vient de ce que la peine que la grâce substitue à la mort est d'une insuffisance manifeste pour remplir ce rôle. C'est comme on le sait, la peine des travaux forcés à perpétuité.

Ainsi transformée, la peine, avec ses perspectives de demi-liberté, de magnifique climat, de libération anticipée spéciale, même de chances de concession de terre, a offert aux condamnés de telles séductions qu'elle a fait naître dans les prisons un crime jusque-là inconnu, celui de mettre sur les gardiens commis par des réclusionnaires dans le but avoué d'obtenir une condamnation

aux travaux forcés. Il a fallu faire une loi pour déjouer ce calcul. Ce renversement trop réel de l'échelle des peines exigeait un remaniement entier de la pénalité.

Art. 2. — Il en sera de même en cas de commutation de la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité, à moins que le décret de commutation n'en ait autrement ordonné.

Art. 3. — Une maison spéciale de répression sera affectée au placement à l'exécution de la présente loi.



M. OTIS SKINNER, Dans "The Honor of the Family", au Tulane.



ANNA EVA FAY, A l'Orpheum demain soir.

forés à perpétuité, par application de l'article 463 du code pénal, subiront six années de cellule avant d'être transportés.

Il avait déjà soumis au Sénat une proposition dans ce sens, dont voici le texte: Article premier. — Les individus condamnés à la peine des travaux



AL G. FIELD, Avec les Minstrels Al. G. Field, au Crescent, la semaine prochaine

tenir trop à elle, il essaya d'expliquer: —Je me suis égaré dans ce petit sentier... je croyais qu'il aboutissait à la plaine et, pas de tout, il aboutit au mur du jardin de Dornak, de telle sorte que je me suis obligé de retourner sur mes pas... Dis-moi, petite Lisou, j'étais aux environs d'ici ces jours derniers et j'ai rencontré des figures suspectes... Tu sers seule quelquefois... Sois sur tes gardes.

—Je vous remercie, monsieur; je sais de quoi vous voulez parler... un contrebandier qui m'a suivi... mais je n'aurais pas peur... Henriot n'était pas loin... L'homme n'a pas osé m'aborder... Elle s'arrêta, émue, puis, après un silence ayala: —Vous prenez donc encore intérêt à la pauvre veuve, mais que vous vous êtes dérangé de Royanmont pour l'avertir d'un danger possible? Le réplique, presque avec dureté: —Je n'ai jamais cru que tu fusse une voleuse... —Pourquoi, vous m'avez chassée... oui, chassée d'un pré de vous... —Non... C'est faux... Mais toi... tu regrettes donc aussi d'être partie? Et tu n'as point de remords contre moi?... Il se frotta les yeux, et dit: —Je suis malade, je suis faible... De pareilles discussions me font

perdre la tête... Tu comprends? —Oui, je ne vous en veux pas... Mon affection s'a fait que grandir depuis le jour où je ne peux plus vous la témoigner... L'obscurité du sous-bois empêchait de voir la pâleur du comte, mais au tremblement de sa voix, il était facile de juger de son émotion.

—Allons, adieu, petite Lisou... Je ne suis pas mécontent de t'avoir renouée... Il s'en alla, en trébuchant contre les racines et les ronces rampantes. Il la savait là, derrière lui, que le regardait. Mais il ne se retourna point, par orgueil. De reste, l'orgueil ne tint pas longtemps, pendant les jours qui suivirent, contre son envie de revoir la jeune fille. Il s'éleva à lui-même en cas de prétextes, afin de diriger ses promenades vers la Mare-à-l'Eau. Il prenait les mêmes précautions que par le passé, mais cette fois, c'était, non plus contre les habitants de la pauvre maison, mais contre Nathalie. Oui, maintenant, à Royanmont, ils étaient deux à se cacher de la veuve... Et ces deux là, par un hasard singulier c'était le mari et la femme.

D'un commun accord, sans qu'ils eussent échangé un mot, Croix-Vitré et Rose se reconnotraient, partout soit à la Mare, soit dans la coupe exploitée par Dornak, soit en quelque coin de bois dont ils se semblaient pas

convenir d'avance, mais où ils étaient sûrs de se retrouver.

Par exemple, Rose disait: —Demain, je serai bien occupée... Je vais être retenue à la Croix-Briée presque toute l'après-midi à laver le linge... Et le lendemain, elle avait à peine mis son litige à trapper, que le comte apparaissait, comme par hasard, lourdement appuyé sur sa canne, et s'exclamait en joggant surprise: —Tiens, te voici, petite Lisou... je ne te savais pas de ce côté... Il s'essayait et il en avait pour des heures.

Ciboulot devenait triste. Parfois, il arrêta sur Rose des regards éperonnés. Elle finit par s'en apercevoir. Un jour elle l'entendit qui murmurait: —Non, ça n'est pas naturel... et ça n'entra par se savoir... Alors, ça jaserà.

—De qui et de quoi parles-tu, Henriot? —Je parle de ce qui se passe entre toi et le comte... —Et tu penses! —Je pense qu'il n'a pas de raison pour t'aimer tant que ça... et alors... —Alors? —Il est amoureux, voilà, et ce n'est pas bien, non, ce n'est pas bien... —Et le long garçon détourna les yeux, embarrassé, la rougeur au front, pour dire: —Ça ne serait pas la première

fois qu'on verrait des riches comme lui, et vieux, et quasi importants enborder des jeunes filles... Et ce n'est pas joli, non, ça ne l'est pas... Rose-Lison restait interdite. Comment une pareille pensée lui serait-elle venue? Oui, c'était vrai, pourtant. Cette pensée pouvait venir aux autres... quand on aurait pénétré le secret de ces rencontres si fréquentes... Les autres ne pouvaient pas savoir ce que les Dornak savaient... ce que le bon Ciboulot ignorait.

Ciboulot reprit, les lèvres lours, des de sanglots comprimés: —Je te fais de la peine, Lisou? —Henriot, l'autre jour, je t'ai dit que je t'expliquerais certaines choses parce que je n'avais pas peur de me fier à toi... Je crois qu'il ne faut pas que je tarde davantage, à cause des pensées folles que tu viens d'avoir... Ce que je vais te dire, ton père et ta mère seraient pu le l'apprendre... Jure que tu garderas le secret... Ciboulot s'était assis sur un tabouret de bois. Il ramena sous lui ses longues jambes et croisa ses mains entre les genoux.

—Je jure... je jurerai tout ce que tu voudras... mais réfléchis avant de parler... —Pas assez peut-être... parce que j'ai peur que ce que tu vas me dire... ne... me fasse...

beaucoup de peine... —Alors, tu devines donc? —Non, je ne devine rien... mais chez moi, tu sais?... c'est l'instinct, me dit que depuis tes premières années de vie, j'ai été lié à toi par une affection très forte... une affection où il y a comme de l'orgueil... l'orgueil de te protéger... d'être plus robuste que toi... de savoir plus de choses que toi... Pense... au chagrin que j'en aurais... si quelque chose était changé entre nous deux... et si je ne pouvais plus t'aimer de la même façon... —Il n'y a pas deux façons d'aimer, Henriot... Si tu m'aimes bien, tu m'aimeras toujours, dans l'avenir, comme par le passé... —Oh! oui, oh! oui, toujours, ma Lisou... je me fais l'effet de remonter aux lierres de notre forêt... qui ne meurent même pas, quand est mort l'arbre autour duquel ils ont pué la vie... Parle, Lisou, qu'est-ce que tu as à me dire? —Tu étais déjà grand quand je suis arrivé chez vous... Te rappelles-tu mon arrivée? —Oui... j'étais si content de l'avoir que je n'en ai pas dormi durant des nuits. Ce que j'ai regu de taloches de maman, à cause de ça! —Et c'est tout? Tu n'as pas jamais rien appris de mon vrai père et de ma vraie mère? —Ton vrai père!... Tu vois... Ce n'était donc pas l'oncle

et la tante? —Non... ici, il n'y a que toi qui ignores... —Il demanda très bas, la voix assourdie: —Alors, qui que ça peut bien être? —Regarde là-haut, en face de toi, Henriot. Que vois-tu? —Je vois Royanmont, tout noir sur le soleil qui se couche par derrière... —Mon père et ma mère habitent là... Henriot... ma mère qui sait bien que je suis sa fille... mon père qui l'ignore... mais qui me chérit, comme si le bon Dieu avait voulu se venger ainsi du mal qu'il a fait à ma mère en m'arrachant à elle... Ciboulot s'était dressé brusquement. Sa voix s'étouffa, rauque: —Lisou... Lisou... que dis-tu?... Ce n'est pas vrai!... On l'a menti... Tu n'es qu'une pauvre fille, comme je suis un pauvre paysan... Tu n'es pas la fille de ces gens trop puissants et trop riches... Tu serais trop loin de... nous... de... moi... Et je t'ai bien dit, Lisou que tu allais me faire de la peine... Elle murmura, séduisante et douce: —Pourquoi, Henriot? Puis, qu'il n'y a pas deux façons d'aimer?... —Ça devait m'arriver, disait-il. J'ai vu, ce matin, une chouette qui s'était dérangée de son creux d'arbre. Elle voletait,

aperçue, de branche en branche, en se cognant les ailes partout, et tous les petits oiseaux de la forêt la poursuivaient en criant... C'était signe d'un malheur... Il y a, comme ça, des choses à quoi personne ne se trompe... Le crépuscule tombait sur la vallée. Ils étaient seuls, assis l'un auprès de l'autre sur le seuil de la maison, en face des nuages rouges dans lesquels le soleil venait de se coucher.

Ils se regardèrent en silence. Ils se regardèrent longuement, les yeux dans les yeux, sans doute en essayant l'un et l'autre de pénétrer jusqu'au fond de leur âme et d'y écouter, d'y entendre ce que les lèvres ne disaient pas... Leur cœur se gonfla d'un soupire... Et comme l'heure approchait où Dornak rentrerait de son travail, Rose se leva pour mettre le couvert—lente, ce soir-là, accablée d'une lassitude inquiète qu'elle ne connaissait pas—et s'arrêta parfois pour tourner vers Ciboulot resté sur le seuil bras ballants et tête baissée—des yeux pleins de tendresse, mais aussi pleins de larmes.

IV LES BÊTES DE RAPINE Rien ne pouvait échapper à la vigilance de Nathalie. La suite à dimanche prochain.